

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL



Distr.  
GENERALE

E/CN.4/1986/38/Add.1  
5 novembre 1985

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS



---

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Quarante-deuxième session  
Point 8 a) de l'ordre du jour provisoire

QUESTION DE LA JOUISSANCE EFFECTIVE, DANS TOUS LES PAYS,  
DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS PROCLAMES  
DANS LA DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME  
ET DANS LE PACTE INTERNATIONAL RELATIF AUX DROITS  
ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS, ET ETUDE DES PROBLEMES  
PARTICULIERS QUE RENCONTRENT LES PAYS EN DEVELOPPEMENT  
DANS LEURS EFFORTS TENDANT A LA REALISATION DES DROITS  
DE L'HOMME, ET NOTAMMENT

PROBLEMES RELATIFS AU DROIT A UN NIVEAU DE VIE SUFFISANT;  
DROIT AU DEVELOPPEMENT

Note du Secrétaire général

Additif

Le présent document contient le rapport que l'Organisation mondiale de la santé a communiqué conformément à la résolution 1985/42 de la Commission des droits de l'homme.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

[Original : anglais]

[26 août 1985]

1. L'objectif social commun du programme de santé pour tous d'ici l'an 2000, adopté conjointement par les Etats membres de l'Organisation mondiale de la santé en 1977, marque le début d'un nouvel ordre sanitaire international.
2. La santé pour tous signifie que chacun contribuera activement à construire sa propre santé, à éviter les maladies et à soulager les maladies et les infirmités inévitables. Cela signifie que tous les individus et toutes les familles auront accès à des soins de santé essentiels à proximité de leur lieu de résidence et de leur lieu de travail. Chacun prendra conscience du fait qu'il lui est possible de modeler sa propre vie et celle de sa famille - que la maladie n'est pas inévitable et que l'on peut être libéré du poids de la maladie.
3. La santé pour tous signifie aussi la suppression d'obstacles à la santé tels que l'ignorance, la malnutrition, l'eau non potable, la pollution, un milieu malsain et un logement insalubre. C'est un concept holistique qui exige que des efforts soient faits dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie, de l'éducation, du logement et des communications aussi bien que dans celui de la médecine et de la santé publique.
4. Il est clair que la volonté politique d'atteindre l'objectif de la santé pour tous existe dans une grande majorité de pays. Beaucoup de pays prennent des mesures pour que toute leur population puisse bénéficier de soins de santé primaires. D'autres sont en train de réorienter leur système de santé national pour donner la priorité aux soins de santé primaires.
5. Conformément aux principes concernant les soins de santé primaires qui ont été définis dans la Déclaration d'Alma-Ata (1978), il faut rendre la population plus consciente du rôle décisif qu'elle peut jouer dans l'amélioration et le maintien de son état de santé, et réorienter la formation des éducateurs sanitaires de manière à ce qu'ils soient capables de résoudre les problèmes qui sont les plus importants pour les personnes dont ils seront appelés à s'occuper.
6. On reconnaît maintenant partout que chacun a le droit et le devoir de participer à l'organisation des systèmes de santé nationaux. Un certain nombre de gouvernements encouragent la population à participer aux activités destinées à améliorer la santé publique. On note une tendance encourageante des collectivités à participer davantage aux services de santé qui leur sont destinés.
7. Toutefois, de graves difficultés subsistent dans de nombreuses régions. La mobilisation de ressources adéquates continue à poser un grave problème. L'infrastructure insuffisante ainsi que le manque de personnel qualifié d'un bon niveau sont des sources de préoccupations importantes pour de nombreux pays qui se heurtent à des problèmes pratiques pour mettre en place les infrastructures nécessaires à un système de santé fondé sur les principes des soins de santé primaires.
8. D'une manière générale, on n'a pas d'informations suffisantes pour beaucoup des indicateurs sociaux, économiques et sanitaires qui permettraient d'évaluer la situation en matière de santé dans le monde. On sait néanmoins qu'une immense majorité de gens n'ont toujours pas accès à des soins de santé

efficaces, et même n'ont pas la possibilité de satisfaire leurs besoins élémentaires en matière d'alimentation, d'abri, d'eau potable et d'assainissement, éléments essentiels de la qualité de la vie. En conséquence, la dénutrition et la malnutrition sont largement répandues, les maladies infectieuses sont fréquentes, les taux de mortalité infantile et maternelle sont élevés et l'espérance moyenne de vie est faible. Bien que la variole ait disparu, d'autres maladies qu'il devrait être possible de prévenir comme la tuberculose, la malaria, la schistosomiase, la lèpre, la diarrhée, le tétanos, la coqueluche, la diphtérie, les oreillons et la poliomyélite, sont encore largement répandues.

9. En même temps, on constate une énorme différence en ce qui concerne l'état de santé entre les habitants des pays développés et ceux des pays en développement. Dans les pays développés eux-mêmes, il existe des différences frappantes entre les régions urbaines et les régions rurales tant en ce qui concerne les problèmes de santé qu'en ce qui concerne l'accès aux services de santé et les taux de morbidité et de mortalité. Le champ d'action limité des services de santé, en particulier dans les régions rurales, la pénurie de médicaments essentiels et le manque de personnel sanitaire qualifié ne sont que quelques-uns des principaux problèmes qui se posent dans les régions rurales.

10. Toutefois, malgré les problèmes et les difficultés existants, malgré les circonstances peu favorables et les formidables obstacles à surmonter, le fait que les gouvernements de tous les Etats Membres oeuvrent ensemble, dans le cadre d'une politique concertée, à la réalisation de l'objectif spécifique de la santé pour tous et tentent d'appliquer cette politique dans leur propre pays constitue un progrès important.